

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 02 Avril 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Jean-Yves FOREST, Vice-Président, Présidente. **Date convocation** : 26 Mars 2024. **Présents** : AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole ; CAILLOT Daniel, CHARLOT Alexandre ; CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROY Barbara, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal ; VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine. **Excusés** : BARBIER Roger (pouvoir à Colas D.); DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Monnette JM.), LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LEROY Anne (pouvoir à Venuat É.), LOUHET Damien (pouvoir à Gateau M.), MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), MOREAU Alain, ROLLIN Philippe (pouvoir à Bernard C.). **Absents** : BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent ; GIRARD Pascal, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, SAURAT Jean-François ; **Secrétaire de séance** : COLAS David **En exercice** : 44. Présents : 26. Votants : 32
Madame ROY se retire de la séance pour l'adoption des Comptes Administratifs

4. Affaires financières – Adoption du compte administratif – Lotissement Four à Chaux II 2023 (29800)

Le compte administratif fait apparaître les éléments suivants :

Fonctionnement	Dépenses 2023	719 243,64
Fonctionnement	Recettes 2023	541 534,47
Fonctionnement	Résultat 2023	-177 709,17
Fonctionnement	Résultat 2022 reporté	213 193,06
Fonctionnement	Résultat cumulé	35 483,89
Investissement	Dépenses 2023	508 904,47
Investissement	Recettes 2023	1 017 809,47
Investissement	Résultat 2023	508 905,00
Investissement	Résultat 2022 reporté	-508 904,47
Investissement	Résultat cumulé	0,53

Madame la Présidente demande au Conseil Communautaire :

- **De l'approuver.**

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 02 Avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 04/04/2024
Et de la publication le 04/04/2024

La Présidente

La Présidente,

R. ROY